



Samedi 28 Septembre

10h-18h

CHALLENGE AURA Bassin Est



LydieB.

**Entrée gratuite Buvette/Restauration sur place
550 chemin du Bois d'Ars 69760 Limonest**



Le club de BMX de LIMONEST est heureux de vous accueillir pour la première manche du Challenge BMX AURA Bassin Est, le 28 septembre 2019 sur la piste du Ponceau: 550, chemin du Bois d'Ars, 69760 Limonest.

RÈGLEMENT :

Cette compétition est la première manche du Challenge AURA Bassin EST. Seuls les pilotes ayant une licence à jour au sein des comités du Rhône, de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie peuvent participer. Les pilotes doivent avoir répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales pour y participer. Les pilotes Nationaux et Elites de ces Comités sont acceptés.

Le règlement national 2019 sera le règlement de référence.

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir un certificat médical par le médecin de l'épreuve et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la troisième manche pour apparaître dans le classement.

Les vélos devront être conformes au règlement en vigueur, munis de plaque frontale ET latérale de taille et de couleur réglementaires, cette plaque servira de contrôle à l'arrivée. Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie minime.

Chaque club devra fournir minimum un arbitre par 10 pilotes engagés.

EMARGEMENT :

Pas d'émargement ni de contrôle de licence. L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et sa catégorie.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable secrétariat.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB.

Trois courses seront mises en ligne :

- Challenge AURA BMX 20 pouces
- Challenge AURA BMX 24 pouces
- Challenge AURA BMX 20 pouces ET 24 pouces

Clôture des engagements le mercredi 18 septembre à 20h.

Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif. Le responsable de chaque club devra veiller à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Montant des inscriptions :

- Pour une épreuve 20 pouces, 24 pouces ou cruiser

6 € par pilote jusqu'à benjamin inclus

10 € par pilote pour les catégories Minime et +

- Pour une épreuve 20 pouces ET une épreuve cruiser

12,00€ par pilote

Le règlement des engagements de chaque club se fera par chèque à l'ordre de BMX VTT LIMONEST ou par virement (RIB à demander à l'adresse suivante : president.bmxvttlimonest@gmail.com), au plus tard avant le début des courses.

CATÉGORIES :

Les catégories 2020 seront applicables.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure, tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles dans les catégories benjamines et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite Homme, s'il y a moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Homme 19/24.

Pour la catégorie Elite Femme, s'il y a moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Femme 17 et +.

Catégories 20 pouces :

Année de naissance	Masculin	Féminin
2014 et plus 6 ans et moins	Pré-licenciés	8 ans et moins
2012-2013 7/8 ans	Poussins	
2010-2011 9/10 ans	Pupilles	Pupilles
2008-2009 11/12 ans	Benjamins	Benjamines - Minimes
2006-2007 13/14 ans	Minimes	
2004_2005 15/16 ans	Cadets	Cadettes - 17 ans et +
2002-2003 17/18 ans	Hommes Junior	
2001 et – 19 ans et +	Hommes 19 ans et +	

Catégories Cruisers :

Cruisers Dames

Cruisers Hommes Minimes-Cadets

Cruisers Hommes 17-29

Cruisers Hommes 30 et +

Timing Prévisionnel

10h30 à 12h00	Essais avec grille (toutes catégories)
12h00 à 12h45	Pause
12h45	Début des manches : (24 pouces puis 20 pouces)
15h00	fin des manches
15h00-16h00	Phases finales
16h00-16h45	Finales
17h00	Remise des trophées

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des aléas climatiques et du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES :

Tous les pilotes ayant participé au Challenge AURA - Territoire EST seront classés. Les résultats seront consultables sur le site internet du comité : <http://www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/>.

Les 8 premiers (au maximum) de chaque catégorie seront récompensés.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005). La présence des pilotes récompensés est obligatoire, les récompenses ne seront pas remises à un tiers. **Les pilotes devront être revêtus de leur tenue de club pour monter sur le podium.**

SECOURISTES :

Une équipe de secouristes sera présente sur le site le jour de la course.

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE :

Une buvette sera tenue par les bénévoles du club.

Vous trouverez, frites, hot dog, steak hachés....

ANIMATION :

Sonorisation musicale.

BOUTIQUE BMX :

L'atelier du BMX sera présent le jour de la course pour assurer la vente et la mécanique.



ACCÈS PISTE :

Situation de la piste : 550, chemin du bois d'ars, Limonest

Autoroute LYON – PARIS A6 : sortie Limonest, direction Limonest centre, puis suivre fléchage.

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.bmxvttlimonest.com

COORDONNEES GPS :

Latitude : 45.8393542

Longitude : 4.7698259

PARKINGS :

Les véhicules pourront stationner le long du chemin du bois d'ars, en amont des barrières, sans toutefois gêner le passage des pompiers.

Le club décline toute responsabilité concernant les véhicules présents sur le site en cas de vol ou dégradations.



BMX VTT LIMONEST, Mairie de Limonest 225 av Général De Gaulle 69760 Limonest
N° SIREN : 512 501 644 Association W691072518 préfecture du Rhône 21/09/1989